

Bilan démographique 2022 : un nombre de naissances historiquement bas

Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté • n° 110 • Juin 2023



Les grandes tendances démographiques se confirment. Les Bourguignons-Francs-Comtois sont de moins en moins nombreux depuis 2015. L'excédent migratoire ne compense pas le solde naturel toujours plus déficitaire. Les naissances continuent de diminuer pour atteindre un nombre historiquement bas. Les baisses conjuguées du nombre de femmes en âge de procréer et du nombre moyen d'enfants par femme pèsent fortement sur le nombre de naissances. En 2022, les décès augmentent de nouveau et restent élevés en raison d'une population vieillissante, mais aussi des épisodes de canicule et de grippe saisonnière. Après des gains substantiels dans les années 2000, l'espérance de vie stagne. Dans la région, seul le Doubs poursuit sa croissance démographique grâce à un excédent des naissances sur les décès. La population de la Côte-d'Or est stable et celle des autres départements décline.

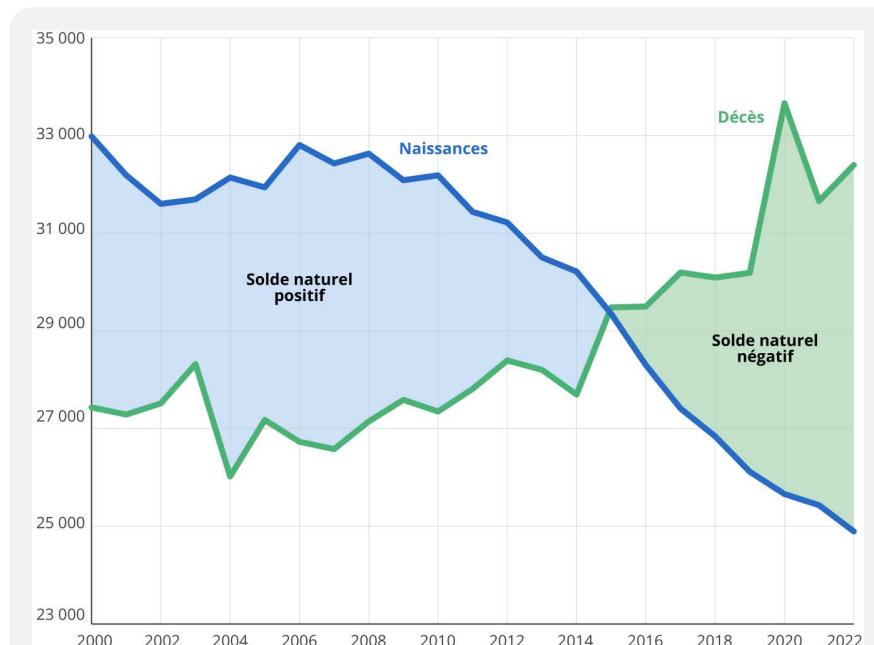
La population régionale baisse depuis 2015

Au 1^{er} janvier 2023, la population de la région est estimée à 2 786 300 habitants, soit 4,2 % de la population métropolitaine ►encadré 1. La Bourgogne-Franche-Comté se place au 11^e rang des régions, devant le Centre-Val de Loire, mais

derrière la Normandie. La baisse de la population amorcée en 2015 se poursuit (-0,2 % par an). C'est le plus fort déclin des régions métropolitaines devant la Normandie et les Hauts-de-France (-0,1 %). En France métropolitaine, le nombre d'habitants augmente de 0,3 % en moyenne par an sur cette même période.

La décroissance de la population régionale résulte d'un **déficit naturel** qui se creuse ►figure 1. Avec 7 500 décès de plus que de naissances en 2022, il se rapproche de son niveau historique atteint en 2020 en raison de la Covid-19. Le **solde migratoire apparent** est, quant à lui, positif entre 2018 et 2020. En poursuivant cette tendance, il serait estimé à +2 800 habitants en 2022.

► 1. Nombre de naissances, décès et solde naturel en Bourgogne-Franche-Comté depuis 2000



Le nombre de naissances atteint son plus bas niveau depuis 1946

Près de 24 900 enfants, dont la mère réside dans la région, sont nés en 2022, soit 530 de moins que l'année précédente (-2,1 %). Le nombre de naissances atteint un niveau historiquement bas. Après huit premiers mois proches de 2019, les naissances diminuent fortement en fin d'année.

Le contexte de crise sanitaire et de fortes incertitudes économiques a incité des couples à reporter leurs projets de parentalité. En 2021, le rebond des naissances post-confinement observé au printemps n'avait cependant pas compensé la forte baisse du début de l'année, alors qu'il l'avait été au niveau national.

Avec une population en âge de procréer moins présente, le **taux de natalité** dans la région est l'un des plus faibles devant la Corse et la Nouvelle-Aquitaine. En 2022, il atteint 8,9 pour 1 000 habitants (10,4 % en 2015) contre 10,4 % en France métropolitaine.

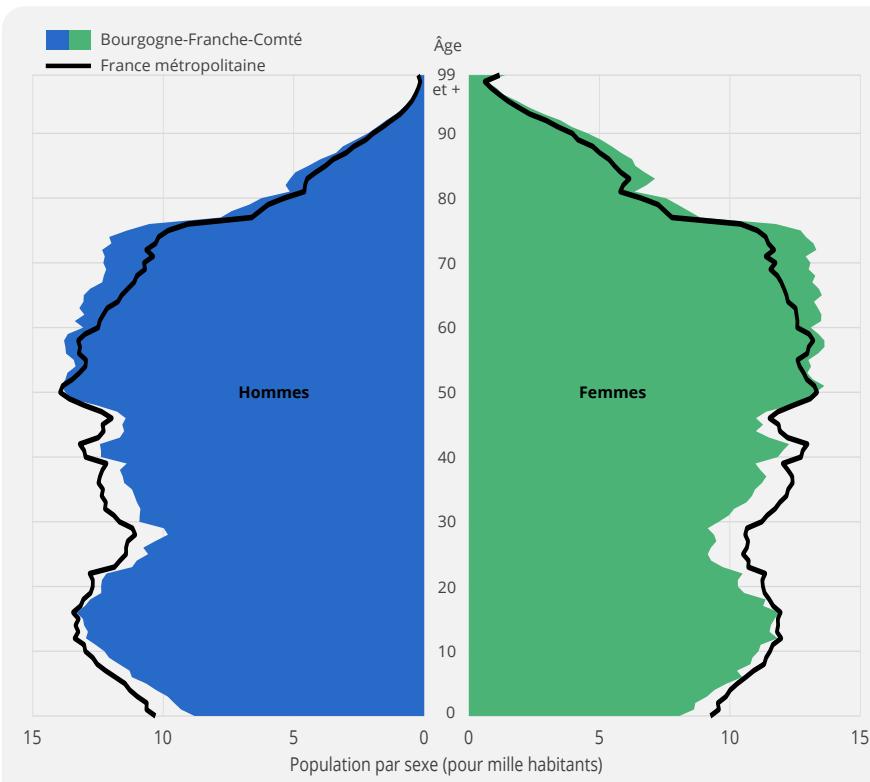
Le nombre d'enfants par femme continue de diminuer

Le nombre de naissances dépend à la fois du nombre de femmes en âge de procréer et de leur fécondité. Depuis plusieurs années, la population féminine âgée de 15 à 49 ans diminue chaque année (-0,8 % par an dans la région contre -0,2 % en France métropolitaine entre 2015 et 2022).

De plus, le nombre moyen d'enfants par femme baisse de façon continue depuis 2015. Il est passé de 1,90 à 1,73 dans la région. Les femmes les plus fécondes sont celles âgées de 25 à 34 ans. Elles ont en moyenne 1,16 enfant. Sept ans plus tôt, les femmes des mêmes âges en avaient 1,25. En revanche, le nombre d'enfants par femme reste stable pour celles âgées de plus de 35 ans.

En Bourgogne-Franche-Comté, les femmes ont en moyenne un peu plus de 30 ans lorsqu'elles donnent naissance à un enfant alors que les hommes sont âgés de 33 ans. Cet âge ne cesse d'augmenter pour les mères comme pour les pères depuis des dizaines d'années, mais l'écart entre les deux sexes reste stable : environ 3 ans. Le recul de l'âge à la maternité s'explique notamment par l'allongement de la durée des études et la progression du taux d'activité des femmes.

► 2. Pyramide des âges en Bourgogne-Franche-Comté et en France métropolitaine au 1^{er} janvier 2023



Lecture : au 1^{er} janvier 2023, en Bourgogne-Franche-Comté, sur 1 000 femmes, 9 ont 25 ans, contre 11 en France métropolitaine.

Source : Insee, estimations de population (données provisoires).

► Encadré 1 - Estimations de population

En janvier 2023, la population au 1^{er} janvier 2020 a été calculée à partir des collectes de recensement de population. Les populations nationales, régionales et départementales aux 1^{er} janvier 2021, 2022 et 2023 ont été estimées de façon provisoire. Elles seront définitives avec les résultats des prochains recensements, janvier 2024 pour la population au 1^{er} janvier 2021, janvier 2025 pour celle du 1^{er} janvier 2022, etc. Les estimations de population publiées sont basées sur les résultats du recensement actualisés, chaque année, grâce aux statistiques de l'état civil (relatives aux naissances et décès) et à une estimation du solde migratoire.

Le solde migratoire, différence entre les entrées et les sorties du territoire (France, région ou département), est mesuré indirectement par la différence entre l'évolution de la population mesurée à deux recensements successifs et le solde naturel de l'année déduit de l'état civil : on parle alors de solde migratoire apparent. Les fluctuations des entrées et sorties et l'aléa de sondage du recensement peuvent entraîner des évolutions de ce solde migratoire. Le dernier recensement disponible étant celui du 1^{er} janvier 2020, les soldes migratoires de 2020, 2021 et 2022 sont estimés provisoirement par la moyenne des trois derniers soldes apparents définitifs. Les estimations de population sont révisées chaque année avec la diffusion des populations légales. Ainsi, la population au 1^{er} janvier 2022 de Bourgogne-Franche-Comté diffusée en janvier 2022 avait été estimée à 2 785 400 habitants. Cette population a été révisée en 2023. Elle est estimée à 2 791 000, soit 5 600 habitants de plus. Cette révision est imputable à celle effectuée sur le solde migratoire régional plus favorable les dernières années. L'ensemble des départements sont concernés. La révision est plus importante pour la Saône-et-Loire et la Côte-d'Or. Elle l'est moins pour la Nièvre et la Haute-Saône.

Effet des révisions sur le niveau des populations au 1^{er} janvier 2022

| | Population au 1 ^{er} janvier 2022 | | Écart entre les estimations 2022 et 2023 | |
|--------------------------------|--|------------------|--|-------------|
| | Estimations de janvier... 2022 | 2023 | effectif | en % |
| | | | | |
| Côte-d'Or | 534 400 | 535 800 | 1 400 | +0,3 |
| Doubs | 547 600 | 548 500 | 900 | +0,2 |
| Jura | 257 100 | 257 300 | 200 | +0,1 |
| Nièvre | 199 400 | 199 400 | 0 | 0,0 |
| Haute-Saône | 232 500 | 232 600 | 100 | +0,0 |
| Saône-et-Loire | 546 600 | 548 500 | 1 900 | +0,3 |
| Yonne | 330 100 | 331 000 | 900 | +0,3 |
| Territoire de Belfort | 137 700 | 137 900 | 200 | +0,1 |
| Bourgogne-Franche-Comté | 2 785 400 | 2 791 000 | 5 600 | +0,2 |

Sources : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil (données provisoires).

Un nombre de décès de plus en plus élevé

32 400 personnes sont décédées durant l'année 2022 en Bourgogne-Franche-Comté. C'est 2 200 de plus qu'en 2019. Au cours de l'année 2022, deux épidémies de grippe en avril et en fin d'année ainsi que trois périodes de canicule durant l'été ont entraîné des pics de mortalité maintenant les décès à un niveau élevé.

Désormais, un quart de la population régionale a 65 ans ou plus. Cette proportion augmente à un rythme plus soutenu depuis 2012 avec l'avancée en âge des générations nombreuses du *baby-boom*. De fait, la tendance à la hausse du nombre de décès devrait se poursuivre ▶ **figure 2**. Le vieillissement est plus marqué dans la région qu'en moyenne métropolitaine. En 2022, la part de personnes âgées de plus de 65 ans en Bourgogne-Franche-Comté est supérieure de 3,0 points à la France métropolitaine contre 2,2 points dix ans plus tôt. Cela induit un **taux de mortalité** plus élevé dans la région :

11,6 décès pour mille habitants en 2022, contre 9,9 % en France métropolitaine. Ainsi, la Bourgogne-Franche-Comté fait partie des régions où le taux de mortalité est le plus élevé, derrière la Nouvelle-Aquitaine, et très loin devant l'Île-de-France.

L'espérance de vie ne progresse plus

En 2022, l'**espérance de vie à la naissance** est de 85,0 ans pour les femmes en Bourgogne-Franche-Comté ▶ **figure 3**. Elle est de 78,8 ans pour les hommes, soit un écart de plus de 6 ans. De 2000 à 2022, les hommes et les femmes ont gagné en espérance de vie et ce quel que soit leur âge, 3,8 ans pour

► 3. Espérances de vie à divers âges en Bourgogne-Franche-Comté

| | en années | | | | | |
|------|-----------|--------|--------|--------|--------|--------|
| | Femmes | | | Hommes | | |
| | 0 an | 40 ans | 75 ans | 0 an | 40 ans | 75 ans |
| 2000 | 82,8 | 43,9 | 12,9 | 75,0 | 37,2 | 10,2 |
| 2005 | 83,6 | 44,6 | 13,6 | 76,4 | 38,2 | 10,7 |
| 2010 | 84,5 | 45,4 | 14,3 | 77,7 | 39,4 | 11,3 |
| 2015 | 84,9 | 45,7 | 14,4 | 78,5 | 40,1 | 11,8 |
| 2020 | 84,6 | 45,4 | 14,2 | 78,6 | 39,9 | 11,5 |
| 2022 | 85,0 | 45,7 | 14,5 | 78,8 | 40,1 | 11,9 |

Lecture : en 2022, l'espérance de vie des femmes de 40 ans est de 45,7 ans. Ce chiffre représente le nombre d'années restant à vivre aux femmes de 40 ans dans les conditions de mortalité à chaque âge observées en 2022.

Source : Insee, statistiques de l'état civil (données provisoires pour 2022).

► Encadré 2 - Les mariages en Bourgogne-Franche-Comté

En 2022, 8 900 mariages ont été célébrés, dont 300 entre personnes de même sexe, un niveau proche de 2017. Le nombre de mariages diminue depuis 2000 où il avoisinait 12 500. Après une année 2020 marquée par un recul historique (-34 % par rapport à 2019) en raison des contraintes sur l'organisation des noces pendant la pandémie, le nombre de mariages a rebondi en 2021 (+42 %) malgré la poursuite de certaines restrictions sanitaires. Les célébrations n'ont pas été interdites en 2021, contrairement au printemps 2020, mais certains couples ont reporté leur union en l'absence de visibilité sur l'évolution de la pandémie.

les hommes et 2,2 pour les femmes. Ces gains ont été importants au début des années 2000 liés aux progrès de la médecine. Cependant, des événements ponctuels cruciaux ont ralenti cette croissance. En 2003, la canicule, de courte durée mais très intense, avait déjà freiné sa progression. L'espérance de vie a fléchi en 2015, du fait d'un épisode grippal sévère et en 2020, à cause de la pandémie de la Covid-19. Elle est ensuite, systématiquement, repartie à la hausse une fois l'épisode conjoncturel passé. Cette reprise peut être due à l'effet « moisson ». Certaines personnes fragiles décèdent plus tôt en raison des conditions sanitaires ou climatiques exceptionnelles. Néanmoins, si l'espérance de vie est proche des

niveaux de 2021, elle est encore légèrement inférieure à ceux de 2019.

Seul le Doubs a un solde naturel positif

En 2022, le Doubs est le seul département de la région à bénéficier d'un excédent naturel (+310) ▶ **figure 4**. Cet excédent est deux fois moins important que l'année précédente, où les décès avaient fortement diminué. L'écart entre les naissances et les décès ne cesse de se réduire. Le Doubs est également le département le plus jeune de la région. Ainsi, la part des femmes en âge d'avoir des enfants dans la population féminine y est plus importante qu'en moyenne dans la région (respectivement 42 %

► 4. Principaux indicateurs démographiques par département

| | Population 1 ^{er} janvier 2023 | | Naissances domiciliées | | Décès domiciliés | | Solde naturel | Taux de natalité | Taux de mortalité | Taux d'accroissement naturel |
|--------------------------------|---|----------------------------|------------------------|----------------------------|------------------|----------------------------|---------------|------------------|-------------------|------------------------------|
| | estimations | évolution 2023/2022 (en %) | 2022 | évolution 2022/2021 (en %) | 2022 | évolution 2022/2021 (en %) | | | | |
| Côte-d'Or | 536 200 | +0,1 | 4 930 | -0,9 | 5 350 | +5,1 | -420 | 9,2 | 10,0 | -0,8 |
| Doubs | 550 100 | +0,3 | 5 490 | -1,8 | 5 180 | +5,1 | 310 | 10,0 | 9,4 | +0,6 |
| Jura | 256 800 | -0,2 | 2 200 | -1,5 | 2 900 | -4,1 | -700 | 8,6 | 11,3 | -2,7 |
| Nièvre | 197 800 | -0,8 | 1 500 | -3,4 | 3 130 | -3,2 | -1 630 | 7,5 | 15,7 | -8,2 |
| Haute-Saône | 231 800 | -0,3 | 1 900 | -4,9 | 2 670 | -0,0 | -770 | 8,2 | 11,5 | -3,3 |
| Saône-et-Loire | 547 400 | -0,2 | 4 580 | -4,4 | 7 090 | +3,0 | -2 510 | 8,4 | 12,9 | -4,5 |
| Yonne | 329 300 | -0,5 | 2 970 | -0,2 | 4 630 | +5,3 | -1 660 | 9,0 | 14,0 | -5,0 |
| Territoire de Belfort | 136 900 | -0,7 | 1 330 | +0,6 | 1 450 | +0,8 | -120 | 9,7 | 10,6 | -0,9 |
| Bourgogne-Franche-Comté | 2 786 300 | -0,2 | 24 900 | -2,1 | 32 400 | +2,3 | -7 500 | 8,9 | 11,6 | -2,7 |
| France métropolitaine | 65 834 800 | +0,3 | 682 010 | -2,7 | 648 880 | +1,0 | 33 130 | 10,4 | 9,9 | +0,5 |

Sources : Insee, estimations de population et statistiques de l'état civil (données provisoires pour 2022).

contre 38 %). Par ailleurs, la population âgée de 65 ans ou plus ne représente que 21 % des habitants, soit la plus faible proportion de la région. Ainsi, le taux de natalité est le plus élevé de la région et le taux de mortalité le plus faible, même en deçà de la moyenne métropolitaine.

Le Doubs est un département relativement attractif, notamment pour les jeunes actifs du fait d'importantes opportunités professionnelles qu'offre le marché du travail en Suisse. À la fin des années 2010, le nombre d'arrivées y était supérieur à celui des départs. Si les tendances se confirment pour le début des années 2020, le département gagnerait 1 350 habitants en 2022. Ainsi, au 1^{er} janvier 2023, le Doubs serait le seul département de la région à voir sa

population augmenter, à un rythme identique à celui de la France métropolitaine (+0,3 %).

Dans le prolongement des tendances récentes, la population de la Côte-d'Or serait relativement stable au 1^{er} janvier 2023. L'excédent migratoire compenserait le déficit naturel, amplifié par l'**indicateur conjoncturel de fécondité** le plus bas de la région avec 1,57 enfant par femme. Entre 2022 et 2023, la population continuerait de diminuer dans tous les autres départements. La baisse serait proche de la moyenne régionale en Saône-et-Loire et dans le Jura (-0,2 %) mais serait supérieure dans les quatre autres départements. La Nièvre reste le

département qui connaît la baisse de population la plus prononcée. Elle cumule la plus faible part de femmes en âge de procréer de la région, et l'indice de vieillissement le plus élevé, avec plus de 166 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 jeunes de moins de 20 ans (contre 111 dans la région). ●

Fabrice Loones, Marie-France Pialle
(Insee)

 Retrouvez plus de données en téléchargement sur www.insee.fr

► Définitions

Le **solde naturel** est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. On parle de **déficit naturel** lorsque le nombre de décès est supérieur à celui des naissances.

Le **solde migratoire apparent** approche la différence entre le nombre de personnes entrées sur un territoire donné et le nombre de personnes qui en sont sorties, au cours de la période considérée. Il est obtenu par différence entre la variation totale de la population au cours de la période considérée et le solde naturel.

Le **taux de natalité** est le rapport du nombre de naissances vivantes de l'année à la population totale moyenne de l'année.

Le **taux de mortalité** est le rapport du nombre de décès de l'année à la population totale moyenne de l'année.

L'**espérance de vie à la naissance** est égale à la durée de vie moyenne d'une génération fictive qui connaît tout au long de son existence les conditions de mortalité par âge de l'année considérée. C'est un indicateur synthétique des taux de mortalité par âge de l'année considérée.

Le **taux de fécondité à un âge donné** est le nombre d'enfants nés vivants des femmes de cet âge au cours de l'année, rapporté à la population moyenne de l'année des femmes de même âge.

L'**indicateur conjoncturel de fécondité** (ICF) mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

► Sources

Les **statistiques d'état civil** sur les naissances, les mariages et les décès sont issues d'une exploitation des informations transmises par les mairies à l'Insee conformément au décret n° 82-103 du 22 janvier 1982. Les naissances sont comptabilisées au lieu d'habitation de la mère et les décès le sont au lieu de résidence du défunt et non au lieu de décès. Ces données couvrent toutes les causes de décès. L'Insee ne dispose pas des causes médicales du décès. Les mariages sont comptabilisés au domicile conjugal des mariés.

Le **recensement de la population** sert de base aux estimations annuelles de population. Il en fixe les niveaux de référence pour les années où il est disponible. Pour les années 2021 et suivantes, les **estimations de population** sont provisoires. Elles sont réalisées en actualisant la population du dernier recensement de 2020 grâce à des estimations, d'une part, du solde naturel et, d'autre part, du solde migratoire et d'un ajustement, introduit pour tenir compte de la rénovation du questionnaire du recensement en 2018 et rendre comparables les niveaux de population annuels successifs. Une explication détaillée est disponible sur [insee.fr](https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1169/presentation) (<https://www.insee.fr/fr/metadonnees/source/serie/s1169/presentation>).

► Pour en savoir plus

- Blanpain N., « 53 800 décès de plus qu'attendus en 2022 : une surmortalité plus élevée qu'en 2020 et 2021 », *Insee Première* n° 1951, juin 2023.
- Papon S., « Bilan démographique 2022 : L'espérance de vie stagne en 2022 et reste inférieure à celle de 2019 », *Insee Première* n° 1935, janvier 2023.
- Blanpain N., « Les filles nées en 2022 pourraient vivre en moyenne 93 ans, les garçons 90 ans », *Insee Première* n° 1927, novembre 2022.
- Loones F., Rossignol P., « Au-delà de la crise sanitaire, le recul de la natalité se poursuit », *Insee Analyses Bourgogne-Franche-Comté* n° 102, juillet 2022.

